



SEPANSO

Reconnue d'utilité publique - Affiliée à France Nature Environnement
Membre fondateur de la confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine



Une force pour la nature

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

DE LA FÉDÉRATION SEPANSO AQUITAINE

Judi 12 mai 2022

Réunion en présentiel (rue de Tauzia à Bordeaux) et en visioconférence

Projet de procès-verbal

Présents rue de Tauzia : P. Barbedienne, C. Charlaix, X. Chevillot, G. Cingal, D. Delestre, A. Fleury, D. Lacoste, J. Mouneydier, M. Pingitore

Présents en ligne : A. Arraou, J. Charenton, J.E. Duffau, D. Iriart, D. Nicolas, J.C. Pourtier, M. Rodes, S. Urbano

Excusés : G. Aubertin, D. Cassou (pouvoir Cingal), A. Caullet (pouvoir Cingal), C. Charollois, G. Charollois, C. Coïc, P. Davant (pouvoir Delestre), J.M. Froidefond (pouvoir Delestre), F. Furlano (pouvoir Rodes), B. Garreau, C. Gouanelle (pouvoir Delestre), J.P. Lesbats (pouvoir Cingal), D. Prost (pouvoir Delestre), A. Rossard (pouvoir Cingal), P. Valade (pouvoir Pourtier)

Le président constate que le quorum est atteint grâce à la visioconférence et aux pouvoirs adressés par les adhérents ; il remercie les présidents des organisations membres qui ont collecté les pouvoirs pour que nous puissions prendre toutes les décisions utiles. Il souligne la nécessité de resserrer les liens entre les membres pour surmonter les problèmes inhérents au Covid19.

Il remercie Alain Fleury qui est venu assister à cette A.G. bien qu'il souhaite ne plus être membre du conseil d'administration ; il salue tous les efforts accomplis en particulier pour la défense de l'avifaune sauvage.

Le président remercie tous les membres du C.A. qui ont suivi de leur mieux les problèmes environnementaux et sanitaires, hélas de plus en plus nombreux. Il remercie naturellement tous les salariés et la trésorière qui gèrent les divers budgets et œuvrent sur le terrain ; il souligne les efforts déployés par Martine Pingitore.

Il remercie Xavier Chevillot, notre directeur, qui a préparé avec Karine Eysner cette A.G. qui doit permettre aux personnes présentes et éloignées d'y participer. A toutes fins utiles, Xavier Chevillot rappelle les modalités d'intervention pour cette réunion.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2020 (22/04/2021) est approuvé à l'unanimité.

.../...

Fédération des Sociétés pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest

Sections : SEPANSO Dordogne, SEPANSO Gironde, SEPANSO Landes, SEPANSO Pyrénées-Atlantiques, SEPANSO Lot-et-Garonne

Associations affiliées : Aquitaine Alternatives, Cistude Nature, CREAQ

Rapport moral de Daniel Delestre, Président

Le président présente son rapport moral (4 pages – Annexe 1).

Il commence par les sujets de satisfaction.

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU BANC D'ARGUIN :

Le plan de gestion nécessite de nouveaux échanges pour concrétiser la version finale qui devrait être arrêtée au cours du premier trimestre 2023. Le conservateur a quitté ses fonctions et Benoît Dumeau a été recruté pour le remplacer. La SEPANSO se prépare pour célébrer le cinquantième anniversaire de la création de la réserve... La publication du livre "Banc d'Arguin, saga d'une réserve naturelle" d'Hervé Roques, préfacé par Erik Orsenna, 130 pages aux Éditions Sud-Ouest, arrive pour l'occasion...

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES MARAIS DE BRUGES :

L'évènement majeur a été l'abandon de la maison du Baron et l'installation de bureaux provisoires avant la réhabilitation de cette dernière. S'il y a eu beaucoup de changements au sein de l'équipe, les visiteurs ont toujours exprimé leur satisfaction en ce qui concerne l'accueil. La SEPANSO a remporté le marché public lancé par Bordeaux Métropole pour la gestion d'une centaine d'hectares de zones humides en périphérie de la réserve. La SEPANSO a accueilli les membres du CGEDD dans le cadre de leur mission au sujet de l'amélioration de la gestion des espaces protégés.

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE L'ÉTANG DE COUSSEAU :

En plus des projets déjà menés, l'équipe a été très mobilisée par la structuration et le portage du projet "Sentinelles de la nature". La SEPANSO a accueilli la visite de la préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine au mois de juillet, venue pour échanger à propos du plan de relance. La SEPANSO projette en 2022-2023 la création, sur le site dit du Pouch, de bureaux pour l'équipe de la réserve (indispensable vu l'effectif et la dynamique de travail à venir).

PROGRAMME STYGOFAUNE :

La SEPANSO porte, pour 4 ans, la phase 2 d'un programme ambitieux sur la connaissance de la vie dans les eaux souterraines en région Nouvelle-Aquitaine. Deux personnes ont été embauchées en CDI pour cette mission. Un site web a été créé pour présenter et suivre l'évolution de ce programme (www.stygofaune-france.org). Un film, visible depuis ce site web, a été réalisé au cours de la première année (2021).

Le président poursuit par les sujets de mécontentement.

RETENUE ILLÉGALE DE CAUSSADE :

Cette affaire lot-et-garonnaise dure depuis 2018. A la sortie du tribunal, le 21 octobre 2021, Jean-Pierre Lacave a été agressé. La plainte qu'il a déposée a été classée sans suite, ce qui semble montrer la difficulté pour faire respecter l'état de droit dans le département (nota bene : s'ils sont moins violents, les agriculteurs landais qui ont agressé G. Cingal et la SEPANSO 40 sont du même acabit);

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE HORIZEO :

Sur ce projet photovoltaïque qui suppose le défrichement de quelques 2000 ha, la SEPANSO s'est beaucoup impliquée : débat public, cahier d'acteur...

PROJET FERROVIAIRE DE LGV GPSO :

La SEPANSO salue et remercie les efforts de ses militants confrontés à la relance du projet le 24 avril 2021 (le premier ministre promettant un soutien financier de l'État : 4,1 milliards d'euros).

L'argument des mesures compensatoires n'est pas recevable ; il suffit de se reporter à la LGV SEA pour constater que les promesses ne sont pas tenues... A ce sujet, il convient de lire ou relire le rapport produit par Serge Urbano.

BIODIVERSITÉ :

Toujours des dérogations pour détruire des espèces protégées...

Le président, qui veut conclure sur une note optimiste, évoque la stratégie Nationale des Aires Protégées et surtout les quatre superbes numéros de Sud-Ouest Nature (merci à Karine Eysner et à Colette Gouanelle). Il cite Henry Beston, naturaliste américain.

Le président est applaudi, tant par les présents que par les personnes éloignées.

Décision (à l'unanimité) : L'A.G. approuve le rapport moral.

Rapport d'activité de Georges Cingal, Secrétaire général

Georges Cingal, secrétaire général, présente le rapport d'activité de la SEPANSO Aquitaine (6 pages – Annexe 2).

Dans la mesure où ce rapport présente les listes d'interventions des responsables de la SEPANSO Aquitaine et de ses militants, le secrétaire général souligne les contradictions des responsables politiques et des services administratifs :

- Il faut préserver l'eau, mais des drainages sont encore autorisés.
- Il faut préserver la biodiversité, mais les dérogations pour destructions d'espèces protégées sont monnaie courante.
- Il faut maîtriser les risques climatiques, mais on sacrifie des espaces forestiers pour des installations photovoltaïques : le mitage de la forêt des Landes de Gascogne se traduit par une diminution de l'enneigement au-dessus de l'Aquitaine.

Le secrétaire général est applaudi.

Décision (à l'unanimité) : L'A.G. approuve le rapport d'activité.

Rapport financier de Josiane Mouneydier, Trésorière

Josiane Mouneydier présente et commente le compte de résultat et le bilan (Annexe 3 : Rapport de la trésorière - 3 pages - Les documents financiers sont intégrés dans le rapport du commissaire aux comptes).

Les documents financiers sont affichés pendant sa présentation.

Elle souligne que l'arrêt du financement des Réserves naturelles par le Conseil régional va priver celles-ci de 130 000 euros pour les années à venir, ce qui a imposé un important travail à la comptable et aux conservateurs pour construire de nouveaux budgets. Leur budget est financé à hauteur de 87 % par des fonds publics et de 13 % par d'autres sources. Cette dernière part, qui continue d'augmenter, correspond à une volonté de disposer de moyens supplémentaires pour les réserves dont nous avons la gestion. Nota bene : en 2021, il y avait 16,5 emplois à temps plein ; en 2022, nous prévoyons 21,8 emplois à temps plein (donc une augmentation des charges de personnel).

Le bilan 2021 est équilibré grâce à une gestion rigoureuse. La trésorière propose un report à nouveau de l'excédent dégagé.

Martine Pingitore répond aux questions posées ; ses réponses donnent satisfaction.

M. Sébastien Cruège rappelle la mission du commissaire aux comptes compte tenu du fait que la SEPANSO reçoit des subventions publiques. Il se félicite d'avoir pu accomplir sa mission grâce aux efforts de Martine Pingitore et de la trésorière. Il confirme que la gestion est rigoureuse. Il explique que l'année 2021 est atypique : 45 % de produits en plus, parallèlement les charges ont augmenté. En effet, la DREAL a réhaussé de 11 % sa dotation pour la gestion des RNN et a accordé une nouvelle aide destinée à l'éducation à l'environnement et au développement durable. De même, le plan France relance a permis de développer de nouveaux projets.

Il évoque une nouvelle fois les problèmes de trésorerie de la SEPANSO à certains moments de l'année. Il insiste sur la nécessité d'avoir des fonds propres importants pour faire face aux décalages qui affectent celle-ci. Il explique la notion de fonds dédiés. Certains projets ont bénéficié d'octrois de subventions mais n'ont pu être réalisés au cours de l'année N, et sont placés en comptes "Fonds dédiés".

Il certifie que les comptes présentés sont sincères et véritables.

M. Cruège poursuit en présentant son rapport sur les conventions réglementées. Aucune convention.

Annexe 4 : Rapports du Commissaire aux comptes - 30 pages (comptes annuels) et 2 pages (rapport spécial).

Xavier Chevillot présente le budget prévisionnel pour l'année 2022 (Annexe 5 : Tableau charges/produits - 3 pages).

Le président remercie toutes les personnes impliquées dans la gestion financière de la SEPANSO. Martine Pingitore reçoit cette année encore beaucoup de compliments.

L'Assemblée générale approuve le bilan, le compte de résultat, l'annexe de l'exercice social clos le 31 décembre 2021, dont la forme et le contenu ont été arrêtés par le Président et vérifiés par le Commissaire aux comptes.

Sur proposition du Président, depuis la réforme comptable 2020, l'Assemblée générale ordinaire annuelle décide d'affecter le report à nouveau de 127 297 euros en réserve dédiée à l'investissement et à son renouvellement.

Sur proposition du Président, l'Assemblée générale ordinaire annuelle décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021, se traduisant par un excédent de 92 089 euros, en report à nouveau.

Election du Conseil d'administration

Le président s'assure que tous les participants connaissent bien le tableau relatif au renouvellement du tiers sortant ; il liste les démissionnaires et souligne qu'il y a deux nouveaux candidats (Martine Leblond et Pierre Salane).

Administrateurs sortants et nouveaux candidats sont élus à l'unanimité.

Composition du nouveau Conseil d'administration :

L'A.G. valide les demandes suivantes des sections.

Dordogne (2 postes) : Josette Charenton et Dominique Lacoste

Gironde (9 postes) : Philippe Barbedienne, Daniel Delestre, Jacques-Eloi Duffau, Jean-Marie Froidefond, Bertrand Garreau, Colette Gouanelle, Martine Leblond, Josiane Mouneydier, Serge Urbano

Pierre Davant, président d'honneur, est membre de droit.

Landes (7 postes - 2 non pourvus) : Denise Cassou, Georges Cingal, Frédéric Furlano, Jean-Pierre Lesbats, André Rossard

Lot-et-Garonne (3 postes) : Jean-Charles Pourtier, Patricia Valade, Pierre Salane

Pyrénées-Atlantiques (5 postes - 1 non pourvu) : Alain Arraou, Danièle Iriart, Patrick Mauboulès, Michel Rodes

Aquitaine Alternatives (1 poste) : Dominique Nicolas

CREAQ (1 poste) : Dominique Prost

Cistude Nature (1 poste) : Christophe Coïc

Questions diverses

Philippe Barbedienne : Les promoteurs de LGV sont en train de nous enfumer en invoquant le bilan carbone. Il faut réduire la vitesse des automobiles (réduction de 28 % de la consommation). Sachant que lorsqu'on multiplie la vitesse par deux, la consommation d'énergie est multipliée par quatre. La LGV n'est pas vraiment une bonne solution.

Georges Cingal : La vitesse n'est qu'un paramètre, il convient de regarder les autres paramètres, en particulier si l'on peut se reposer (les trains de nuit sont une alternative vraiment intéressante), si l'on peut travailler, si l'on peut se distraire...

Le président constate qu'il n'y a plus de demande de prise de parole et clôture l'Assemblée générale.

Annexes

- Annexe 1 : Rapport moral (4 pages)
- Annexe 2 : Rapport d'activité (6 pages)
- Annexe 3 : Rapport de la trésorière (3 pages)
- Annexe 4 : Rapports du Commissaire aux comptes - comptes annuels (30 pages) et rapport spécial (2 pages)
- Annexe 5 : Budget prévisionnel pour l'année 2022 - tableau charges/produits (3 pages)

**Assemblée générale 2021- jeudi 12 mai 2022 ---Bordeaux
Rapport moral 2021--Daniel Delestre-- Président**

Bienvenue à cette 53^{ème} assemblée générale de la fédération SEPANSO Aquitaine, qui se déroule en présentiel pour les uns et en visioconférence pour les autres.

Même si l'année 2021 s'est déroulée sans difficulté majeure pour notre fédération, force est de constater que les mesures de distanciation imposées par cette pandémie prolongée de Coronavirus, ont fini par fragiliser le lien social au sein de notre réseau. Il conviendra de renforcer ces liens en 2022 et dans les années suivantes, au travers notamment l'organisation d'événements variés (conférences, sorties, formations...).

Grâce à Dieu, nous avons quand même pu nous retrouver nombreux, le 18 septembre 2021 à la ferme Fourcade de Bruges, pour célébrer festivement le départ à la retraite de Philippe Barbedienne, Pascal Grisser (chargé de mission scientifique, RNN Bruges) et Jean-Pierre Bonnet (garde technicien, RNN Bruges). La sénatrice Monique de Marco et la maire de Bruges nous avaient fait l'honneur de leur participation. Un grand merci à Jean-Denis Dubois pour nous avoir reçus dans ses locaux, ainsi qu'à Xavier Chevillot, Martine Pingitore, Karine Eysner et l'équipe de la réserve de Bruges, pour la bonne organisation de cet événement.

Gestion des Réserves Naturelles Nationales

Voici quelques points marquants concernant les 3 Réserves Naturelles Nationales (RNN) gérées par notre fédération pour le compte de l'Etat.

Réserve Naturelle Nationale du Banc d'Arguin

Objectif majeur de l'équipe d'Arguin, la rédaction du Plan de gestion a été finalisée à l'automne 2021. Les phases de discussion et concertation, plus longues que prévues, devraient permettre une adoption définitive de ce plan au premier trimestre 2023.

Le départ de Christophe Le Noc, conservateur d'Arguin, le 14 septembre 2021, dans le cadre d'une rupture conventionnelle, a initié la phase de recrutement d'un nouveau conservateur. Ce processus s'est conclu par la sélection de Benoît Dumeau qui a pris son poste le 28 février 2022. Pendant la phase transitoire, l'intérim a été assuré par notre directeur.

Afin d'accompagner la célébration du cinquantième anniversaire de la création de la réserve en 2022, la commission Arguin a travaillé à la rédaction d'un livre retraçant l'histoire de cette réserve, en s'appuyant sur les nombreuses archives de notre fédération. Ce magnifique livre écrit par l'ornithologue Hervé Roques et édité aux Editions Sud-Ouest, a été présenté officiellement lors de l'Escale du Livre de Bordeaux (8-10 avril 2022).

Réserve Naturelle Nationale de Bruges

La reconstruction de la Maison de la Réserve de Bruges, constitue le grand chantier pour les années à venir. Ces travaux seront entièrement financés par la Métropole de Bordeaux qui est en train d'acquérir le bâtiment, inutilisable actuellement pour cause de dommages structuraux.

La Réserve de Bruges a accueilli de nombreuses visites officielles. Le mardi 7 juillet 2021, c'était la réception d'une délégation de la Métropole de Bordeaux, conduite par Monsieur Patrick Papadato vice-président en charge de Stratégie nature - Biodiversité - Résilience alimentaire.

Le 13 septembre 2021, c'était l'accueil d'une mission inter-inspections IGA-CGEDD, concernant les "*compétences respectives de l'Etat et des régions en matière de création, d'extension et de gestion d'aires protégées et à la simplification des procédures associées*". La délégation était composée d'Eric Delzant, Ingénieur Général de l'Administration pour le Ministère de l'Intérieur, de Catherine Lhote, Ingénieur Générale de la Santé Publique Vétérinaire (CGEDD) et de Louis Hubert, Ingénieur Général des Ponts et des Eaux et Forêts (CGEDD). Accompagnaient cette délégation, des représentants de la DREAL NA, de la DDTM Gironde et de la Métropole de Bordeaux.

Réserve Naturelle Nationale de Cousseau

La Réserve de Cousseau a reçu, le 5 juillet 2021, la visite officielle de Madame Fabienne Buccio préfète de région, accompagnée d'une importante délégation représentant les services de l'Etat en région.

Notre directeur a longuement présenté la Réserve lors d'une magnifique promenade le long des sentiers dédiés, ainsi que les aménagements réalisés pour l'accueil du public, dans le cadre du Plan de Relance (50 000 € reçus en 2020-2021)

Conformément au chantier de renforcement des liens entre les salariés de notre fédération, la Réserve de Cousseau a accueilli le 21 octobre 2021, une réunion d'équipe élargie. Cette journée a permis de mieux faire connaître cette Réserve à l'ensemble de nos salariés, et a été très appréciée par l'ensemble des participants.

L'étude d'une Maison de la Réserve, destinée à recevoir des locaux techniques et administratifs pour les salariés, sera relancée en 2022 sur de nouvelles bases. Ce projet se situe sur un terrain appartenant à notre fédération, au lieu-dit Le Puch (commune de Carcans). Cette nouvelle étude, financée dans le cadre du Plan de Relance, vise un projet plus modeste et adapté aux possibilités financières de notre fédération.

Programme Stygofaune

L'année 2021 a vu le lancement de la phase deux du programme. Visant le double objectif d'acquisition de connaissances et d'évaluation du potentiel de bio-indication de cette faune aquatique souterraine, en Nouvelle-Aquitaine, l'investissement de l'équipe a été à la hauteur de cette ambition.

Environ 80 sites ont été collectés et les échantillons nous permettent déjà d'espérer de belles découvertes. Outre la campagne de terrain, deux éléments phares ont structuré l'année, la création du site web dédié¹ et la réalisation d'un film pédagogique sur le programme (film disponible sur le site web du programme, réalisation Claude Clin).

Salariés

De nombreux mouvements de personnel ont eu lieu en 2021 à l'occasion de nouveaux projets ou de départ vers de nouveaux horizons. L'équipe se composait de 16 personnes, à temps plein, en fin d'année 2021 et quatre personnes étaient en cours de recrutement. Leur arrivée s'est échelonnée au cours du premier trimestre 2022. Nous sommes très heureux d'accueillir dans notre fédération Benoit Dumeau (Conservateur, RNN Arguin), Juliette Anglade (Garde animatrice, RNN Bruges), Cyril Forchelet (Chargé de mission scientifique, RNN Cousseau).

Des efforts importants ont été faits pour améliorer le fonctionnement des équipes et leur bien-être au travail : ces efforts seront poursuivis autant que possible en 2022.

¹ <https://www.stygofaune-france.org/>

Sujets chauds

Retenue d'eau illégale de Caussade

L'affaire dite du Barrage de Caussade, continue de mobiliser FNE, la fédération SEPANSO et la SEPANLOG, ainsi que leurs juristes, depuis 2018.

Dans sa décision du 23 février 2021, la Cour administrative d'appel de Bordeaux a confirmé la légalité de l'arrêté retirant l'autorisation initiale, et donc l'illégalité du barrage.

A la sortie de l'audience du 28 octobre 2021 de la Cour d'appel d'Agen, Jean-Pierre Lacave représentant de la SEPANLOG a été menacé et physiquement agressé par un groupe de manifestants alors qu'il regagnait son véhicule après les réquisitions du parquet général: FNE, FNE/NA, notre fédération et la SEPANLOG, ont soutenu la plainte qu'il avait déposée. Décidément, l'Etat de droit est difficile à faire accepter par tous en Lot-et-Garonne...

Parc photovoltaïque géant HORIZEO de Saucats (Gironde)

Notre fédération s'est beaucoup impliquée dans le débat public organisé du 9 septembre 2021 au 9 janvier 2022, à propos du projet photovoltaïque géant HORIZEO associé à une plateforme dite « bas-carbone ». En lien avec la SEPANSO Landes et la SEPANSO Gironde, notre fédération a produit un cahier d'acteur, et participé activement aux réunions publiques, dans lesquels elle a exprimé son opposition frontale au projet présenté. La Commission particulière du débat public reconnaît dans son bilan² : « *la participation incontestablement la plus assidue, et aussi l'une des plus critiques, a été celle de la Fédération SEPANSO représentée pratiquement à toutes les réunions par son président ou par le président de sa composante girondine, et se servant du débat comme d'une tribune pour répéter inlassablement ses arguments.* »

Que décideront les porteurs du projet HORIZEO (Engie, RTE, NEOEN) ? On devrait connaître leur position fin juin 2022.

Projet de LGV GPSO (LGV Bordeaux/Toulouse et Bordeaux/Dax)

Le projet de LGV GPSO, si nuisible à l'environnement et à l'intérêt général, a été relancé en 2021 par le premier ministre Jean Castex. En effet, celui-ci a confirmé le 24 avril 2021 un soutien financier de l'Etat à hauteur de 4,1 milliards €. Depuis, l'Etat et les collectivités contributrices se sont activés pour mettre en place un système de financement de ce projet dispendieux (14,3 milliards €). Notre fédération utilisera tous les moyens de droit, en lien avec ses sections départementales et les autres associations opposées au projet, pour tenter d'en arrêter la réalisation.

A noter que les promoteurs utilisent très largement l'argument « carbone », pour justifier leurs grands projets destructeurs.

Un examen attentif de cet argument, notamment à l'occasion des derniers débats publics (Projet Horizeo, et projet éolien en mer d'Oléron), montre que le critère du bilan carbone s'appuie sur une méthodologie à géométrie variable en fonction des intérêts des porteurs de projet.

Utilisé fréquemment comme argument alibi, il permet de verdir à bon compte des projets de toutes sortes (parc photovoltaïque en pleine nature, centrale nucléaire, LGV...) et justifier l'injustifiable, notamment les atteintes irréversibles aux milieux naturels et à la biodiversité. Ces promoteurs mettent en avant aussi, la fameuse séquence « *Eviter-Réduire-Compenser* » (ERC), pour soi-disant atténuer les impacts environnements réels de leurs projets.

² Bilan du débat public Horizeo. <https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2022-03/HORIZEO-Compte-Rendu.pdf>

Un examen attentif, montre qu'il n'en est rien, car l'impasse est trop souvent faite sur les phases d'évitement et de réduction.

D'où le rappel, dans une note de positionnement³ de notre fédération réalisée sous l'impulsion de Serge Urbano, des conditions d'une efficacité réelle de la séquence ERC, vis-à-vis de la biodiversité.

Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP)

La nouvelle Stratégie Nationale pour les Aires Protégées (la SNAP) est actuellement en cours de réflexion au niveau de notre pays et de notre région.

Dans le contexte actuel d'effondrement de la biodiversité, c'est un enjeu majeur pour sauvegarder des espèces et des habitats rares ou menacés en protégeant les espaces naturels où ils sont présents.

Notre fédération appuiera cette démarche en contribuant à la protection d'espaces naturels dans nos départements et en faisant des propositions concrètes à l'État.

En effet, face aux coups de butoirs de notre modèle économique, et des projets d'aménagements du territoire (y compris les projets d'infrastructures de transport et d'énergie), seules la création de zones de protection forte, semble à même de sauvegarder ce qui reste de biodiversité, sur terre, comme dans les océans, ainsi qu'à favoriser son adaptation aux changements climatiques.

Merci à tous nos bénévoles, écovolontaires et salariés qui s'investissent avec tant d'engagement et d'énergie dans la vie de notre fédération et dans l'accomplissement de leur tâche.

Merci tout particulièrement à Colette Gouanelle et Karine Eysner, qui ont réussi à publier en 2021, 4 superbes numéros de notre revue Sud-Ouest Nature dans des conditions parfois difficiles, du fait de la pandémie. A souligner néanmoins les difficultés récurrentes de réalisation des numéros, par manque d'articles. Avis aux amateurs...

En guise de conclusion, ces propos du naturaliste américain, Henry Beston⁴ :

« Il nous faut faire une conception plus sage et peut-être plus profonde du monde animal. Eloigné de l'univers naturel, menant une vie artificielle et compliquée, l'homme civilisé observe les animaux à travers la lunette de la science, et il voit tel détail grossi et toute l'image déformée. Nous les considérons d'un œil protecteur à cause de ce qui leur manque, à cause de ce destin tragique qui leur a fait prendre forme bien au-dessous de nous dans l'échelle des êtres. Et en cela nous nous trompons grandement. Car l'animal ne doit pas être mesuré par rapport à l'homme. Dans un monde plus ancien et plus complet que le nôtre, il se meut achevé et parfait, doué d'une perfection que nous avons perdue (à moins que nous ne l'ayons jamais atteinte), guidé par des voix que nous n'entendrons jamais. Les animaux ne sont pas nos frères, ils ne sont pas nos vassaux, ils constituent un autre peuple, pris dans le réseau de la vie et du temps, prisonniers avec nous de la splendeur et du laborieux travail de la Terre. »

Daniel DELESTRE
Président de la Fédération SEPANSO Aquitaine



³ Eviter, Réduire, Compenser la perte de biodiversité en Nouvelle Aquitaine. 10/09/2021

<https://www.sepanso.org/wp-content/uploads/2021/09/2021-09-10-SEPANSO-Aquitaine-ERC-Biodiversite%CC%81-Note-de-positionnement-VFS2.pdf>

⁴ Cité dans « *Ovibos le survivant de l'Arctique* » de Rémy Marion et Robert Gessain



SEPANSO

Reconnue d'utilité publique - Affiliée à France Nature Environnement
Membre fondateur de la confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine



Annexe 2

Une force pour la nature

Assemblée générale 2021 – Jeudi 12 mai 2022 – Présentiel et Visioconférence

Rapport d'activité

En 2021 nous avons été contraints de travailler le plus souvent au moyen de courriels ou de visioconférences. Si de tels échanges permettent d'éviter des pertes de temps en transports, d'économiser des ressources non renouvelables et des émissions néfastes pour l'environnement ou le climat, il est certain que nous avons été frustrés de ne pas profiter de nos habituels échanges amicaux si indispensables pour surmonter les tensions ou les problèmes auxquels nous sommes hélas confrontés. Notre président, ayant déjà évoqué les principaux axes d'activité, je compléterai en évoquant les actions conduites par nos personnalités militantes.

Le site Internet dont la présentation a été améliorée et la revue Sud-Ouest Nature ont permis d'informer nos adhérents et le public. Nous rappelons toutefois que presque toutes nos organisations affiliées ont aussi tous des sites Internet. Le travail de Karine Eysner lui vaut régulièrement des compliments bien mérités.

L'année 2021 a été marquée par la continuité gouvernementale : l'assouplissement des contraintes réglementaires déçoit beaucoup de citoyens qui s'adressent de plus en plus à nous en espérant que la SEPANSO trouvera une solution au problème auquel ils sont confrontés, trop souvent tardivement puisque les accès à l'information et les contrôles de légalité sont insuffisants. Cela nous a imposé, plus que jamais, de saisir les tribunaux administratifs. Le nombre impressionnant de contentieux apporte bien la preuve que le système administratif fonctionne mal. Il fonctionne si mal que parfois ce sont même des élus ou des entreprises qui appellent la SEPANSO à la rescousse ! Des préfets signent trop facilement des arrêtés autorisant la destruction d'espèces protégées et dispensent d'étude d'impact des porteurs de projets. Nous déplorons le fossé qui sépare les discours officiels sur l'importance de la nature ou du climat et les actes qui permettent d'artificialiser des milieux naturels, agricoles ou forestiers.

Notre expertise repose sur nos compétences propres, que ce soit celles de nos salariés ou de nos bénévoles, mais aussi sur les compétences des organisations avec lesquelles nous travaillons en réseau : FNE-NA, FNE, BEE... La SEPANSO profite de son Assemblée générale pour les remercier.

L'équipe salariée, encadrée par Xavier Chevillot, notre jeune directeur, se montre particulièrement dynamique. Ils ont bien mérité les remerciements de notre président.

Le Conseil d'administration s'est réuni six fois :

- le 4 février 2021 Visioconférence (P.V. 16 pages)
- le 15 avril 2021 en présentiel et visioconférence (P.V. 12 pages),
- le 22 avril 2021 Assemblée générale 2020 en visioconférence (P.V. 4 pages + annexes)
- le 22 avril 2021 en visioconférence (3 pages)
- le 26 juin 2021 en visioconférence (8 pages)
- le 10 septembre 2021 en présentiel et visioconférence (P.V. 12 pages)
- le 06 décembre 2021 en présentiel et visioconférence (P.V. 17 pages)

Fédération des Sociétés pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest

Sections départementales : SEPANSO Dordogne, SEPANSO Gironde, SEPANSO Landes, SEPANLOG, SEPANSO Pyrénées-Atlantiques

Associations affiliées : Aquitaine Alternatives, CREAQ, Cistude Nature, Ocean'Obs

Des militants qui sont en première ligne ont droit à des menaces, à des attaques personnelles dans les médias ou sur les réseaux sociaux, voire devant des tribunaux judiciaires. La SEPANSO s'efforce de les soutenir de son mieux, en particulier si leur situation nécessite une protection de leurs biens et de leurs familles. L'écolobashing continue à prospérer... Fort heureusement les tribunaux commencent à sanctionner les agresseurs de nos militants.

Avec ce rapport, figure imposée, je rappelle les principales activités de la Fédération SEPANSO. Il est impossible de faire toutes apparaître ! Celles qui ont une ampleur régionale (Aquitaine) seront surtout évoquées, non sans garder toujours à l'esprit que la Fédération suit également divers dossiers nationaux ou internationaux. Comme chaque année il convient de souligner que militants et salariés ont une fois de plus travaillé de concert en dépit d'une conjoncture nationale et internationale souvent incertaine. Les activités ont été classées dans 5 volets. Représentation, participation, gestion, sensibilisation et contestation.

1) Représentations :

- Conseil National de Protection de la Nature : S. Urbano (personne qualifiée, élu Secrétaire général)
- Conseil Économique et Social de la Région Aquitaine : P. Barbedienne
- CLIN du Blayais : D. Delestre (titulaire) et E. Arnauld (suppléante)// CLIS Golfech : N. Dupouy.
- Comité de Bassin Adour-Garonne : Sabine Menaut (très impliquée à la Commission Inondation) - Antoine Domenech siège à la Commission géographique Adour.
- ATMO : D. Delestre.
- CLI Laser Megajoule : C. Bonnet.
- Comité Régional d'Agrobiologie : B. Garreau
- Comité de suivi du plan de développement rural national : P. Davant et A. Schreiber.
- Façade Atlantique (C. Bonnet, J.M. Froidefond).
- Commission Régionale de la Forêt et des Bois : C. Gouanelle et B. Garreau
- Commission inondations Adour Garonne (E. Arnauld et sections géographiques)
- Plan régional climat : D. Delestre
- Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine : S. Urbano
- Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle Aquitaine : S. Urbano
- etc...

2) Participation :

- France Nature Environnement : H. Le Bouler (Pilote Réseau Forêts),
- Séminaires et réunions des réseaux thématiques de France Nature Environnement
- Conseil National de l'Eau :
- Conférences des Présidents des associations membres de FNE : D. Delestre, Ph. Barbedienne
- A.G. de FNE
- A.G. FNE Nouvelle Aquitaine
- Conférence et A.G.M. Bureau Européen de l'Environnement : G. Cingal.
- Groupes de travail B.E.E et participation aux consultations publiques de l'U.E. : G. Cingal
- Réseaux de France Nature Environnement : Agriculture, Déchets, Eau, Énergie, Forêts, Nature, Santé, Transports ...
- Rencontres DRAF, DREAL ... P. Davant, Ph. Barbedienne et Sections
- Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne : D. Cassou
- Parc National des Pyrénées : S. Urbano (C.A.), M. Rodes (C.E.S.C.)
- Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon : C. Bonnet et J.M. Froidefond
- Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis : D. Delestre et E.

Arnauld

- Agence Régionale de la Biodiversité en Aquitaine : C. Gouanelle et S. Urbano,
- Consultations (PEFC, biodiversité, déchets, pollinisateurs...) : Ph. Barbedienne, G. Cingal ...
- Collectif anti-OGM : C. Gouanelle...
- Plan régional de prévention et d'élimination des déchets : D. Delestre, A. Arraou
- Collectif anti compteurs communicants : P. Boulet, F. Furlano
- Actions contre les pesticides néfastes à l'environnement : (Glyphosate, Imidaclopride, Folpel, Metolachlore...). Les syndicats fournisseurs d'eau potable ont dû mettre en oeuvre des dispositifs anti-pollution
- Actions contre l'arrêté interpréfectoral autorisant le syndicat mixte Irrigadour à procéder à des prélèvements d'eau à usage agricole sur le périmètre du bassin de l'Adour. Le recours au Tribunal administratif de Pau donne lieu au jugement favorable (03/02/21) aux associations de protection de la nature (dont la SEPANSO 40)
- Dialogue avec des conseillers régionaux, des députés...
- Suivi SDAGE et SAGEs
- Sites NATURA 2000 : nombreuses réunions ! (au moins une réunion annuelle par site)
- Trames verte et bleue :
- Espaces Naturels d'Aquitaine : sections.
- Salons divers (Pau, Bordeaux...) : rien cette année
- Rencontre avec des industriels : Papeteries, DRT, MLPC, carriers (Unicem, Cemex...)
- Plan de protection de l'atmosphère des agglomérations de Bordeaux, de Dax ...
- Suivi dossiers « Pêche » et « Poissons migrateurs ». La SEPANSO qui a saisi le tribunal administratif pour contester la pêche aux filets dans le port de Bayonne a obtenu un jugement défavorable aux préfets. Mais l'histoire n'est pas finie car l'un des préfets a obtenu une révision du jugement en demandant une précision ! De nouveaux recours ont été introduits pour obtenir une véritable protection des migrateurs – toutes les décisions de la justice administrative sont favorables aux associations.
- Suivi nouvelle PAC : la SEPANSO qui milite toujours pour des aides différenciées se heurte aux agriculteurs qui veulent conserver leurs privilèges. Le verdissement de la PAC est avant tout un élément de langage.
- SGAR : programme FEADER...
- Transports ferroviaires : Ligne ferroviaire Pau-Canfranc : M. Rodes... Rétablissement des trains de nuit : G. Cingal, D. Cassou
- Schéma Régional d'Infrastructures de Transport : D. Delestre, Ph. Barbedienne
- Schéma Régional des Carrières : G. Cingal, D. Delestre, D. Iriart.
- Maison de la Nature et de l'Environnement : K. Eysner
- GIP Littoral, GIP Ecofor ...
- Étude prospective Adour 2050 : M. Botella, G. Cingal...
- Conseil maritime de façade : J.M. Froidefond (qui passe le témoin à D. Delestre)
- Démarches territoriales (PLUI) : très nombreuses réunions dans les départements
- Initiatives citoyennes européennes :
- Projet de liaison électrique franco-espagnole : D. Delestre, J.M. Froidefond, G. Cingal, J.P. Temboury

3) Gestion :

- Réunions statutaires du C.A.
- FNE Nouvelle Aquitaine : échanges réguliers sur les dossiers et réunions du conseil d'administration
- Poursuite des relations avec nos financeurs (DREAL, Agence de l'Eau, CD33...) et recherche de nouveaux partenaires.

- Recherches de nouveaux soutiens financiers
- Management : intégration du nouveau directeur, recrutement de nouveaux personnels, réunions des commissions (échanges électroniques), propositions d'une représentante du CSE, volontariat communication, matériels, donations...
- Habilitation pour être désignée afin de prendre part au débat environnemental.
- Accueil de services civiques pour travailler sur la communication (interne et externe)
- Accueil d'étudiants comme stagiaires sur les réserves.
- Réserves Naturelles : Arguin, Bruges, Cousseau et La Mazière (par ordre alphabétique). Les travaux des salariés sur les différentes réserves ont satisfaits nos partenaires et les visiteurs.
- Suivi Sites Natura 2000.
- Aide aux travaux de recherche (mémoires, thèses...)
- Réflexions sur les sites industriels à risques (C. Bonnet, G. Cingal, F. Furlano).
- Coordination des travaux dans les diverses instances de concertation dans les départements.
- Coordination du suivi des problématiques eau : Th. Alezine
- Projet Stygofaune : Th. Alezine
- Soutien des initiatives en faveur de l'environnement des représentants de l'État (résorption des décharges sauvages, réduction des émissions de substances polluantes, réduction des bruits, lutte contre les inondations, prévention santé...)
- Développement d'un réseau de juristes aquitains
- Plantation d'arbres fruitiers à Perry (projet Api'Ours)

4) Sensibilisation :

- Publication de Sud-Ouest Nature, notre revue trimestrielle, toujours appréciée. Les sections ont également poursuivi leurs efforts en matière de communication.
- Dépliant de présentation de la SEPANSO Aquitaine et de ses membres
- Gestion des sites Internet et facebook :
 - <http://www.sepanso.org>
 - <http://www.sepanso.org/gironde>
 - <http://www.sepanso40.fr>
 - <https://www.sepanlog.org>
 - <http://www.sepanso64.org>
 - <http://www.creaq.org/>
 - <http://www.cistude.org/>
 - <http://www.oceanobs.fr/>
 - <https://www.facebook.com/Sepanso-Dordogne>
- Communiqués de presse
- Interventions en milieu scolaire (primaire, secondaire et universitaire) : très réduites ; beaucoup d'échanges par courriel.
- Diffusion de plaquettes d'information, par exemple pour communiquer le programme d'accueil du public.
- Interventions auprès de parlementaires U.E. : pollutions air, eau, pesticides, nouveaux OGM, sols...
- Interventions auprès de la Commission sur divers sujets : produits chimiques, espèces menacées, habitats menacés, énergie, résilience climatique...
- Interventions auprès des élus nationaux (travail législatif) ou régionaux.
- Réflexion sur les carrières et la valorisation des déchets du bâtiment et des travaux publics.
- Suivi des dossiers « Energie » : nucléaire, cultures énergétiques, bois-énergie, agrivoltaïsme...
- Réflexion sur les avantages/inconvénients des énergies nouvelles : éoliennes, méthaniseurs, chaudières à biomasse...
- Conférences sur les champs électromagnétiques: F. Furlano

- Faire connaître la Convention d'Aarhus (= Convention sur l'Accès à l'Information, la Participation du Public au Processus décisionnel et l'Accès à la Justice en matière d'Environnement), la Charte de l'Environnement du 28 février 2005 : « *Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et favorable à la santé* »...
- Communiqués de presse : Trains de nuit, Linky, Ours, Banc d'Arguin, Beynac, Caussade, écobuages, mousses sur les plages...
- Suivi des espèces sauvages sensibles : alose, anguille, cistude, esturgeon, ours, saumon, grand téttras, vison d'Europe...
- Politiques d'élimination des déchets et campagnes de prévention (Achats futés...).
- Action en faveur de la conservation des hêtres (vallée du Ciron ...)
- Promotion du bois, écomatériau. Nouvelles technologies pour le bois.
- Réflexion sur la gestion forestière
- Propositions sur le bien-être des animaux d'élevage.
- Mobilisation pour remettre les trains de nuit sur les rails (Palombe bleue...)
- Mobilisation en faveur de la ligne ferroviaire Sarlat-Bergerac-Libourne-Bordeaux
- Interventions sur gaspillage alimentaire
- Campagne en faveur des mammifères marins dans le golfe de Gascogne avec Seashepherd.
- Importance du SRADDET pour les collectivités locales

5) Contestation : La SEPANSO ne peut pas se contenter de beaux discours !

- Interventions au divers niveaux (TGI, T.A., C.A.A., C.E. plaintes à l'U.E.) pour obtenir le respect du droit de l'Environnement
- La mise en place de la stratégie « Éviter, réduire, compenser » a des limites visibles sur le terrain. En effet lorsqu'il s'agit d'un projet jugé modeste par l'administration, le préfet peut décider après avis de l'autorité environnementale (procédure « Au cas par cas », que le porteur de projet qui demande une dispense d'étude d'impact peut en être dispensé. Le malheur pour l'environnement, c'est que tout repose sur un dossier écrit dont le public n'a pas connaissance ! C'est ainsi que l'artificialisation du territoire peut se poursuivre.
- Impact des travaux en zones humides : carrières, remblaiements
- Impact des aménagements des rivières (microcentrales, piscicultures...)
- Impact des défrichements.
- Impact des activités sportives sur les milieux naturels (Courant d'Huchet, Gave de Pau...).
- Impact des circulations d'engins motorisés (4 x 4, quads...) dans les espaces naturels et semi-naturels.
- Contestation du SAGE Adour Amont et de l'AUP (irrigation)
- Contestation des « barrages alibi » et demande de nouvelles techniques agricoles. FNE et la SEPANSO n'ont pas ménagé leurs peines pour contester le barrage-réservoir de Caussade voulu et réalisé par la Chambre d'agriculture du Lot & Garonne au mépris de l'environnement et du droit afférent. Les décisions juridiques nous ont été favorables, mais le barrage est toujours là. Le combat continue.
- Contestation de certains projets touristiques lourds : projets de golfs (Tosse...), de circuit automobile, de projets de vagues artificielles...
- Opération pinsons.
- Contestation des politiques publiques : autorisation de produits chimiques dangereux...
- Dangers des pollutions chimiques (ICPE, air intérieur, épandages...)
- Revendication pour l'application du principe pollueur-payeur aux poids lourds et aux avions.
- Manifestations et recours contre le projet de contournement de Beynac. Là encore les militants n'ont pas ménagé leur peine ; la justice leur a donné raison, mais la remise en état du site n'est toujours pas réalisée par le CD24.
- Dénonciation de l'incohérence de la politique climat : on constate que la France n'est pas

capable de respecter l'accord de Paris dont elle s'est glorifiée !

- La programmation pluriannuelle de l'énergie ne permet pas de faire les progrès indispensables.
- Dénonciation du saucissonnage des projets avec des impacts environnementaux minimisés.
- Contestation de certains Contrats d'Agriculture Durable.
- Mobilisation pour la transparence de l'information en matière de sûreté nucléaire (mais on peut aussi nourrir quelques autres inquiétudes sur d'autres risques !)
- Contestation de certaines techniques polluantes (élevages intensifs vulnérables aux épizooties) et actions en faveur de l'écoconditionnalité des aides PAC.
- Alors que nous souhaitons un renforcement de la Loi Bouchardeau et une réforme des enquêtes publiques qui permette effectivement que les citoyens soient écoutés, la réponse gouvernementale va à l'inverse de nos attentes. Une fois de plus le gouvernement n'a pas tenu compte des avis exprimés lors de la consultation publique.
- Mise en cause et demande de réforme du Conseil d'État pour que ses membres soient enfin indépendants du pouvoir politique.
- Mobilisation contre les compteurs communicants, la 5G...

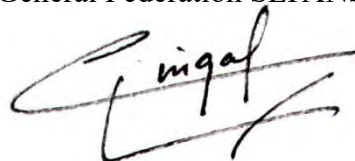
Depuis la dernière A.G., un nombre important de jugements rendus par divers tribunaux ont été favorables à diverses sections de la SEPANSO. Ces jugements sont trop nombreux pour être listés (les plus importants ont seulement été évoqués) mais ils sont mis en ligne sur nos sites Internet pour que les personnes qui consultent nos sites puissent y trouver matière à réflexion, voire à contestation de projets similaires.

Il convient de rappeler que les associations membres de la Fédération SEPANSO n'ont recours à la justice que lorsqu'il s'est avéré impossible d'obtenir autrement le respect des lois et règlements. Si nous constatons une inflation de recours, cela montre clairement que la situation environnementale se dégrade considérablement. Saluons comme il se doit les efforts des militants qui construisent les dossiers et juristes qui les portent. Si les sanctions financières peuvent être lourdes comme nous avons pu le constater, en particulier pour la Gironde, il convient d'avoir à l'esprit que les prévenus sont choqués lorsqu'ils entendent un procureur requérir des peines de prison, même si celles-ci sont assorties d'un sursis. Espérons que les tribunaux nous apporteront bien d'autres motifs de satisfaction. Certains procureurs semblent enclins à abandonner la piste des ordonnances pénales, voire même du simple rappel à la loi, pistes qui ne semblent pas dissuasives pour les protecteurs de la nature puisque les gardes retrouvent souvent les mêmes personnes en infraction.

Au niveau européen, nous avons eu quelques satisfactions. Les élus de sensibilité écologistes résistent assez efficacement aux lobbies. Le « Green deal » voulu par la présidence de la Commission doit imposer la révision de diverses politiques publiques. La SEPANSO s'adresse aux divers parlementaires pour qu'ils prennent mieux en compte de l'environnement dans leurs travaux : PAC, REACH... Nous avons bien conscience que le rôle du Conseil reste tout de même problématique, chaque État membre cherche à préserver ses intérêts même si ceux-ci vont à l'encontre de l'intérêt général.

Je tiens à remercier, notre président, notre directeur, tous les personnels et bénévoles qui font tant d'efforts pour que la Fédération SEPANSO Aquitaine soit de plus en plus efficace. Une fois de plus je dis: que j'espère que nous aurons la chance et le plaisir de pouvoir travailler ensemble encore longtemps ».

Georges CINGAL,
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine



**RAPPORT de la Trésorière
Arrêté des comptes 2021**

I/ LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de Résultat totalise des produits pour 1 917 382 euros, et des charges pour 1 825 293 euros. L'exercice 2021 présente donc un excédent de 92 089 euros.

Occupons nous d'abord des chiffres relatifs à l'exploitation, nous aborderons ensuite le caractère exceptionnel de cette année, et de son excédent ensuite,

Détail des subventions obtenues	<p>Avant d'examiner les différents postes qui composent ce compte de résultat, voici le détail des subventions que nous avons obtenues pour 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> * La DREAL pour 472 557 euros, aux 418600 euros de dotations annuelles pour les trois réserves, 53 957 pour la convention recrutement EEDD, Nous avons également obtenu des conventions ou arrêtés supplémentaires au titre de France Relance s'élevant à presque 198 000 euros * L'agence de l'eau Adour Garonne pour 326 640 euros (gestion des réserves + projet stygo faune) * Le département pour 255 045 euros, ce chiffre regroupe plusieurs subventions <ul style="list-style-type: none"> • Subventions de gestion pour les réserves pour 196 019 euros • Subventions grand public (concerne l'animation) pour 46 444 • 10 000 euros subventions stygofaune • Et 2 582 euros pour les animations billets courant vert * Conseil Régional Nouvelle Aquitaine pour 162 304 euros (gestion des réserves et stygofaune) * Bordeaux Métropole pour 10000 euros, * Mairie de Bruges pour 7 000 euros, * feder sentinelles 2021 pour 25 568,44 euros * léa Nature pour 5 000 euros, <p>Toutes les subventions demandées ont été obtenues.</p>
--	--

Produits d'exploitation	<p>Tout d'abord, pour les produits d'exploitations représentant 1 802 179 euros pour les postes les plus significatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> * les cotisations pour 8 626 euros * Les 83 107 euros, représentent les animations, ventes de bois, abonnement sud oeust nature * Les prestations de services représentent 131 342 euros, cela regroupe les études, la mise à disposition de personnel * les subventions d'exploitation et concours publics pour 1 394 883 euros * les reprises sur provisions pour risques pour 20 269 euros (provisions opérations non réalisées, et prime idr) * des transferts de charges pour 6 715 euros * 56 373 euros de reprise de fonds dédiés * 89 624 euros pour la quote-part d'élément du fond associatif
--------------------------------	---

Puis, il y a les charges d'exploitations s'élèvent à 1 766 122 euros

* les achats et charges externes concernent pour les comptes les plus importants :

- le poste de carburant pour bateaux ou tracteur en hausse pour : 10 340 euros
- les fournitures d'entretien et de petit équipement pour 34 772 euros

(Dépenses courantes pour la gestion des réserves pour l'entretien des chemins, des observatoires, de la fourniture de panneaux, des piquets pour ces panneaux, ou pour des clôtures, renouvellement matériel informatique, du matériel téléphonique, uniformes, mais aussi du matériel pour le projet stygo faune ...)

- les fournitures administratives pour 3362 euros,
- la sous-traitance pour 177 932 euros,

études scientifiques sur plusieurs réserves comme fédération de pêche (suivi écrevisse), expertise floristique pour cousseau, ou expertise en faune aquatique pour stygofaune, formation premiers secours pour nos éco bénévoles de Cousseau, ou salariés pour la sépanso, intervenants lors d'animations thématiques, sous traitant lors de travaux de broyage de roselière, ou sous traitant pour l'aide à l'élaboration du plan de gestion d'arguin et de cousseau, intervenant pour la création des sites sépanso et stygofaune, réalisateur film stygofaune,

- Les locations pour 36 483 euros location bateau, MNE, Port d'Arcachon, Gujan Mestras, location du bureau à Blanquefort pour Bruges, Photocopieur, parking, toyata Hilux cousseau

- Entretien des bateaux 8 251,45 euros

- Entretien des voitures pour 8 719,77 (remplacement moteur Partner, embrayage Hilux Bruges)

- Entretien du matériel agricole en hausse pour 16 302,85 en grande partie à Bruges sur le Round Balleur, et le tracteur John deere

- Le poste assurance pèse pour 23 496 euros

- Les honoraires avocats, comptables, vétérinaires et fiscalistes s'élèvent respectivement à 4 326 euros, 17 701 euros, 3 098,90 euros et 15 421,56 euros,

- Nos publications s'élèvent à 10 715 euros (Balades Natures, Cartes réglementaires, fiches pédagogiques, panneaux réserves, guides de la réserve de Bruges, ...)

- L'impression du SON s'élève à 7 326 euros et l'affranchissement à 2 509 euros

- Les frais de déplacements en hausse pour 21 517 euros avec la mission stygofaune

- Les frais de restaurations et d'hébergement pour les stagiaires, bénévoles estivaux pour Arguin et Cousseau se chiffrent à 10 454 euros,

- Les frais de réception à 3 410 euros, les frais de mission s'élèvent à 4 305,93 euros, Les frais postaux et de télécommunication dépassent les 12 600 euros

- Nos cotisations à EEB, RNF, FNE, FNE NA, CEN, MNE, ARBA s'élèvent à 2 794 euros

* Les 20 019 euros représentent principalement la taxe sur les salaires, et la formation professionnelle

* Le poste le plus important est celui concernant la rémunération du personnel pour 708 826 euros, les charges sociales pour 228 338 euros.

	<p>* Et pour finir le bloc exploitation les dotations aux amortissements et provisions :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Les dotations aux amortissements s'élèvent à 113 785, o les 43 539 euros ont été provisionnés car ces opérations n'ont pas été réalisées, o Les fonds dédiés sur subventions 2021 s'élèvent à 184 465 euros, 70 % de ce montant concerne des conventions avec la dréal France relance déposées, mais non engagées en 2021,
--	---

A ce niveau, vous pouvez constater l'excédent d'exploitation de 36 056 euros

Mais cette année 2021 est exceptionnelle car ,,

67 / 77	<p>Nous avons bénéficié d'un dégrevement de taxe sur les salaires 2017 à 2020 pour certains postes, Un cabinet de conseil fiscaliste s'est occupé de la démarche, et nous a ainsi permis d'enregistrer un excédent exceptionnel de 57 772 euros.</p>
---------	--

II/ Le BILAN

Les postes importants à mentionner

ACTIF	<p><i>- Tout d'abord à l'actif</i></p> <p>* nous avons fait l'acquisition de longue vue, une faucheuse, tronconneuse, taille haie, jumelle, 2 bétaiières, un ordinateur, 2 véhicules un DACIA neuf, et une clio d'occasion, une remorque, et fait installer une cloture et des portails pour cousseau,</p> <p>* L'actif circulant a bien augmenté, nous avons plus de subventions à recevoir en 2021 qu'en 2020. Même si des subventions des années antérieures ont été soldées, il reste encore des opérations à achever pour demander les soldes de ces conventions. Parrallèlement à ces faits, nous avons accru le volume des aides financières en 2021 avec la mission stygofaune, le projet sentinelle de la nature, les plans de France relance. S'ajoute également la facturation du marché Bordeaux Métropole. Nos disponibilités s'élèvent à 120 907 euros.</p>
--------------	--

PASSIF	<p><i>Pour le passif</i></p> <ul style="list-style-type: none"> · Le total des fonds propres (situation nette) a légèrement augmenté grâce à l'excédent réalisé, · Les fonds dédiés ont également progressé notamment avec la comptabilisation des plans France relance obtenus · Nous retrouvons dans les provisions, la provision pour risques de 69 600 euros évoqués précédemment pour des risques événements non réalisés en 2020 et 2021, et une diminution de notre provision pour l'indemnité départ en retraite après le départ en retraite de deux salariés. · Le poste dettes fournisseurs a progressé de nombreuses factures ont été émises fin 2021 et payées en 2022, notamment pour le projet stygo faune et les factures du cabinet conseil fiscaliste. Nous voyons également la progression des dettes sociales suite au covid, des échéanciers ont été mis en place.
---------------	---

DECISIONS
(à l'unanimité)

L'assemblée générale approuve le bilan, le compte de résultat, l'annexe de l'exercice social clos le 31 décembre 2021, dont la forme et le contenu ont été arrêtés par le Président et vérifiés par le Commissaire aux comptes.

Sur proposition du Président, depuis la réforme comptable 2020, l'Assemblée générale ordinaire annuelle décide d'affecter le report à nouveau de 127 297 euros en réserve dédiée à l'investissement et à son renouvellement.

Sur proposition du Président, l'Assemblée générale ordinaire annuelle décide d'affecter le résultat de l'exercice 21 se traduisant par un excédent de 92 089 euros en report à nouveau.

Josiane MOUNEYDIER,
Trésorière

